

COMITE SYNDICAL
SÉANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2007 :
Compte-rendu restreint aux points traités dans le cadre du Comité syndical
élargi
au périmètre d'étude de la révision de la Charte

Étaient présents :

Au titre du PNR à 21 communes :

Mme POURSINOFF (Conseil régional d'Ile-de-France)
M. OLIVIER (Conseil régional d'Ile-de-France)
M. VANDEWALLE (Conseil général des Yvelines)
M. PAILLEUX (Conseil général des Yvelines)
Mme CHÉRUBIN (Auffargis)
M. POUPART (Bonnelles)
M. AGNÈS (La Celle-les-Bordes)
M. ROY (Cernay-la-Ville)
M. GÉNOT (Chevreuse)
M. MONTÉGUT (Choisel)
M. DEGARNE (Clairefontaine-en-Yvelines)
Mme LEMONNIER (Dampierre-en-Yvelines)
M. ALISSE (Lévis-Saint-Nom)
Mme PALFRAY (Longvilliers)
M. TERRASSON (Le Mesnil-Saint-Denis)
M. PELLETIER (Milon-la-Chapelle)
M. BENIZE (Rochefort-en-Yvelines)
M. SAUTIERE (Saint Rémy-les-Chevreuse)
M. GOUGEROT (Senlisse)

Au titre des communes concernées par le périmètre d'élargissement :

M. COTTIN (Angervilliers)
Mme LAWRENCE (Boullay-les-Troux)
M. VERA (Briis-sous-Forges)
Mme FORTIER (Courson-Monteloup)
M. LE COMPAGNON (Fontenay-les-Briis)
M. CROUZEL (Forges-les-Bains)
Mme GONTHIER (Galluis)
M. CAZANEUVE (Gambaiseuil)
M. BOURNAT (Gif-sur-Yvette)
M. JACQUEMARD (Gometz-la-Ville)
Mme BRION (Grosrouvre)
M. DOUBROFF (Hermeray)
M. SCHOETTL (Janvry)
Mme ROQUELLE (Jouars-Pontchartrain)
M. ALLIRAND (La Queue-les-Yvelines)
M. LE FOLL (Le Tremblay-sur-Mauldre)
M. MAURY (les Bréviaires)
M. GROSJEAN (Les Essarts-le Roi)
M. LAUTOUR (Les Mesnuls)
M. HUGONET (Limours)
M. LE BAR (Mareil-le-Guyon)
M. RECOUSSINES (Méré)
M. PLANCHENAULT (Montfort-l'Amaury)

Mme LAFOUASSE (Pecqueuse)
M. POISSON (Rambouillet)
Mme BARRES (Saint Cyr-sous-Doudan)
M. FRONTERA (Saint Jean-de-Beauregard)
M. GHIBAUDO (Saint-Léger-en-Yvelines)
M. SIMONIN (Saint Rémy-l'Honoré)
M. BAYEN (Vaugrigneuse)

Ainsi que :

M. DELOROZOY (CCIV)
M BARDIN (Clairefontaine-en-Yvelines)
M. BLANCHELANDE (Rambouillet)
Mme BOYER (Angervilliers)
M. GRUNDMAN (Boullay-les-Troux)
M. LESTIEN (Forges-les-Bains)
M. HOUSSAIS (La Queue-les-Yvelines)
Mme REINAUD (Présidente de l'Union des Amis du Parc)
M. HILLAIRET (Président de la Chambre d'Agriculture)
M. PORTHAULT (Chambre d'Agriculture)
M. TUDAL (Chargé de mission PNR au Conseil régional d'IDF)
M. AUBLÉ (chargé de mission DT2E – Conseil Général des Yvelines)

Equipe technique du Parc : Mme de CARPENTIER, M. SANCH, Mme WOLFF, Melle DRANSART, M. POUZERGUES, M. HARDY, M. ROMBAUTS, Mme DUBUC, Mme CHEVY, Melle THIOUX, M. de FERRIÈRES

Absents excusés :

Mme LE SAINT
Mme TILMANN
M. CADALBERT
Mme BOUTIN
Mme PECRESSE

Monsieur VANDEWALLE accueille les participants et procède à l'appel des présents.

Le quorum étant réuni, il ouvre la séance en rappelant que le calendrier de révision de la Charte est très serré en raison de l'extinction de l'agrément « *Parc naturel régional* », accordé par l'Etat, au terme de son délai validité de 10 ans.

Il a certes été demandé une prolongation de deux ans supplémentaires de ce délai, au titre des dispositions de l'article L 333-1 du code de l'Environnement, mais en dépit de cette faveur qui devrait être accordée sans trop de difficulté, il n'en reste pas moins que, même reportée au 17 janvier 2011, cette échéance est très courte pour tenir compte de toutes les étapes et contraintes du processus de révision de la charte.

Le rétro planning de ce travail qui a été présenté par M. POUPART voilà quelques minutes à l'issue de la réunion de travail sur le bilan / évaluation en est la claire illustration.

Dans ces conditions, le processus de révision concertation doit être entrepris sans plus tarder, pour permettre d'arrêter d'ici la mi-janvier 2008, les principaux enjeux auxquels la nouvelle Charte va devoir répondre et les grands objectifs qu'il conviendrait d'atteindre dans le cadre de sa mise en œuvre.

Le Président propose de passer au premier point de l'ordre du jour.

Election des représentants des communes au sein du Comité de pilotage de la révision de la Charte

Monsieur VANDEWALLE rappelle la composition de ce comité et les fonctions qui lui sont confiées.

Le Comité de pilotage de la révision est ainsi composé :

- le Président du PNR
- 6 autres membres du PNR dans sa formation actuelle (dont : 3 maires, 2 conseillers régionaux, 1 conseiller général) ;
- 6 élus représentant les communes du périmètre d'élargissement (dont 4 élus pour les communes des Yvelines et 2 élus pour les communes de l'Essonne)
- Le Vice-président du Conseil Régional d'Île-de-France, chargé de l'environnement
- La Présidente du Conseil Scientifique du Parc
- Les présidents des 7 commissions de travail du Parc (qui ne figureraient pas au nombre des membres cités ci-dessus).

Au titre des représentants du Parc dans son périmètre actuel : après appel à candidatures et vote, sont élus :

- pour les communes : M AGNES (maire de la Celle-les-Bordes), M. POUPART (maire de Bonnelles), M. SAUTIERE (maire de Saint Rémy-les-Chevreuse) ;
- pour la Région d'Île-de-France : le Conseil Régional désignera deux représentants
- pour le département des Yvelines : le Conseil Général désignera un représentant

Au titre des nouvelles communes des Yvelines comprises dans le périmètre d'élargissement : Après appel à candidatures et vote, par les délégués présents des communes des Yvelines incluses dans le périmètre d'élargissement, sont désignés :

- Mme ROQUEL (Maire de Jouars-Pontchartrain)
- M. GROSJEAN (Maire des Essarts-le-Roi)
- M. GHIBAUDO (Maire de Saint-Léger-en-Yvelines)
- M. FONTAINE (Maire de Grosrouvre)

Au titre des communes de l'Essonne incluses dans le périmètre d'élargissement :

Après appel à candidatures et vote par les délégués présents des communes de l'Essonne : est désigné M. BOURNAT (maire de Gif-sur-Yvette).

Faute d'accord pour la désignation d'un second représentant des communes de l'Essonne, il est convenu que les maires concernés procéderont prochainement à la désignation d'un second délégué et en informeront immédiatement le Parc.

Désignation des présidents et vice-présidents de chacune de 7 commissions de travail thématique

Monsieur VANDEWALLE rappelle la dénomination des 7 commissions que le Syndicat mixte du Parc a retenues en vue des travaux de révision de la Charte. Il convient maintenant de les doter d'un président et d'un vice-président, avec dans la mesure du possible à ces postes pour chacune d'entre elles, un délégué issu des 21 communes du périmètre actuel et un délégué issu du périmètre d'élargissement.

- Commission « **Environnement – Milieux naturels** »

(en charge de tous les aspects : eau, rivières, zones humides, biodiversité, milieux naturels, faune-flore, environnement).

Après appel à candidatures et vote : M. MENIEUX (maire adjoint de Saint Rémy-lès-Chevreuse) est élu président.

Aucun candidat ne s'étant présenté au poste de Vice-président, ce dernier sera désigné au cours de la première séance de travail de la commission.

- Commission « **Urbanisme – Habitat – Paysage** »

(également en charge de la qualité architecturale et environnementale des constructions)

Sont candidats : MM COMAS, OLIVIER et ROY.

Après vote à bulletin secret : sont élus :

- M. ROY (Maire-adjoint de Cernay-la-Ville) : Président
- M. COMAS (Maire-Adjoint de Rambouillet) : Vice-président
- M. OLIVIER (Conseiller régional d'Ile-de-France) : Vice-président

- Commission « **Maîtrise des énergies – Liaisons douces - Transport** »

Sont candidats : M. LE VOT (Maire-adjoint de Magny-les-Hameaux) au poste de président et M. LAUTOUR (Maire des Mesnuls) au poste de vice-président.

Après vote, sont élus :

- Monsieur LE VOT : Président,
- Monsieur LAUTOUR : Vice-président

- Commission « **Développement économique et tourisme** »

Sont candidats : M. SCHOETLL (Maire de Janvry) au poste de président et M. PELLETIER (Maire de Milon-la-Chapelle) au poste de vice-président.

Après vote sont élus :

- Monsieur SCHOETLL : Président,
- Monsieur PELLETIER : Vice-président

- Commission « **Agriculture – Forêt** »

Sont candidats : Monsieur DEWINTER (Dampierre-en-Yvelines), Monsieur HILLAIRET (Président de la Chambre d'Agriculture) et Madame POURSINOFF (Conseiller Régional).

Après vote et délibération, sont élus :

- Monsieur DEWINTER : Président
- Monsieur HILLAIRET : Vice-président
- Madame POURSINOFF : Vice-présidente

- Commission « **Patrimoine – Culture** »

Sont candidats : M. POISSON (Maire-adjoint de Rambouillet) au poste de président et Mme AUBERT (Maire-adjoint du Mesnil-St-Denis) au poste de vice-président.

Après vote sont élus :

- Monsieur POISSON : Président,
- Madame AUBERT : Vice-présidente

- Commission « **Communication – Stratégie participative - Education** »

Après appel à candidatures et vote : M. POUPART (maire de Bonnelles) est élu président. A titre de Vice-présidente, est pressentie Mme MERCIER, maire-adjoint de Gif-sur-Yvette.

Monsieur VANDEWALLE précise que ces commissions auront à se réunir deux fois (trois fois si nécessaire) d'ici la fin de l'année, puis seront mises provisoirement en veilleuse à compter de janvier 2008 pendant toute la période pré et post-électorale. Le travail des commissions reprendra ensuite dès la fin de l'été 2008 pour travailler sur un avant projet de Charte.

Compte tenu du délai très court disponible dont nous disposons pour définir, d'ici la fin de l'année 2007, les grands enjeux et se fixer sur les grands objectifs à atteindre au terme de la prochaine Charte, les travaux en commissions devront être très efficaces.

Le Président recommande à chacun d'avoir une bonne connaissance de la Charte du Parc de 1999 et d'avoir lu d'autres Chartes de PNR plus récentes, notamment celle du Vexin-français (consultables respectivement sur le site Internet du PNR de Chevreuse et sur le site du PNR du Vexin).

Les documents de préparation aux commissions seront accessibles sur le site Internet du Parc. Pour réduire les frais d'envoi et économiser le papier, le Parc utilisera au maximum son site Internet et les envois par e-mail pour les convocations, les comptes-rendus, etc.

Vous trouverez l'ensemble des informations dont vous avez besoin (calendrier et lieux de réunions, comptes-rendus, boîte à idées, dernières nouvelles du processus de révision, ...) sur le site du Parc.

Vous êtes invité à utiliser et à abuser de cet outil pour vous tenir au courant de l'avancement du travail. Le Parc souhaite vous informer abondamment, mais ne dispose pas de la logistique pour travailler de manière classique avec 77 communes et entend par ailleurs éviter tout gâchis de papier.

Enfin, Monsieur VANDEWALLE précise que pour toute question concernant la révision de la Charte, il convient de s'adresser à Gildas CHENY, chargé de mission « Révision de la Charte ».

L'ordre du jour de la séance de travail en formation élargie étant épuisé, le Président propose une courte interruption de séance pour permettre à ceux qui les souhaitent de sortir.